



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 À 19 H

- 
- BUDGET 2026
  - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028
- 

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 15 décembre 2025 à 19 h**, à la salle du conseil sise au 5465, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Catherine, ce 5 décembre 2025

Audrey-Maude Parisien, notaire  
Directrice des Services juridiques et greffière